



## **LE 2 AVRIL, LES RETRAITÉ-ES SE FONT ENTENDRE !**

Depuis trois ans, les derniers gouvernements, relayés par des «experts complaisants» tentent de s'opposer à la revalorisation des pensions, à l'abattement fiscal des 10 %. **Les retraité-es répondent** dans une démarche unitaire initiée par le groupe des neuf. Le pouvoir a été contraint de reculer.

**La stratégie du gouvernement perdure : réduire drastiquement les dépenses de la Sécurité Sociale**, que ce soit dans la branche vieillesse notamment en s'attaquant aux pensions de réversion ou dans la branche maladie, avec la hausse des restes à charge.

**Face à une loi de financement de la Protection Sociale qui continue d'attaquer le droit à la santé, partout, pour toutes et tous, les retraité.es entendent poursuivre l'interpellation de la population et exiger des réponses positives à leurs revendications.**

### **L'accès à des soins de qualité, égal pour tous et toutes, reste problématique.**

L'Ain est particulièrement touché, il fait partie des quinze départements les moins bien dotés. 15% des Aindinois sont sans médecin traitant et les délais pour obtenir un rendez-vous médical s'allongent de plus en plus.

Les dépassements d'honoraires se multiplient. Les forfaits hospitaliers viennent d'augmenter.

### **Les retraité-es subissent l'explosion des tarifs des complémentaires santé.**

Selon une étude DREES-INSEE, un tiers des personnes a renoncé aux soins,

Les services d'urgence sont saturés et leur accès limité. Le secteur de la santé mentale est particulièrement affecté.

### **Les mesures concrètes pour une politique publique du «grand âge» et de l'autonomie sont sans cesse reportées.**

Les tentatives de financiarisation accrue de ce secteur sont permanentes.

70 % des Ehpad publics ou privés à but non lucratif sont en grande difficulté financière et connaissent de graves problèmes de recrutement de personnels.

Les services d'aide à domicile sont souvent sinistrés.

La volonté affichée de décentraliser les ARS (Agences régionales de santé), d'affecter une part de la CSG aux départements, renforce cette stratégie de désengagement de l'État et accentuera les fractures et les inégalités.

### **Le dossier santé-sécu est important pour tous et toutes, actif-ves et retraité-es.**

C'est d'ailleurs un des motifs des mobilisations depuis plusieurs années. Ces initiatives ont contribué à la mise en échec de certaines dispositions régressives envisagées par le gouvernement dans le budget de la Sécu 2026, comme l'augmentation des restes à charge avec le doublement de forfaits (sur médicaments, soins paramédicaux et transports sanitaires) ou la réduction de prise en charge de l'ALD.

### **Mais ce gouvernement entend poursuivre la remise en cause du droit à la santé.**

#### **Les retraité.es exigent :**

- un accès égal aux soins et à la santé, pour toutes et tous et partout sur le territoire national
- des moyens : formations et embauches de personnels, réouverture de lits ou de services pour l'hôpital public, les structures du médico-social publiques ou associatives à but non lucratif
- un service public de santé de proximité avec ouverture de centres de santé pluriprofessionnels avec des personnels salariés, en particulier dans les déserts médicaux
- une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale

**Nous revendiquons une Sécurité Sociale prenant en charge 100% des soins prescrits, selon les besoins des populations et gérée démocratiquement.**

**JEUDI 2 AVRIL 2026 DE 10H A 12H**  
**Rassemblement devant la Préfecture de Bourg-en-Bresse**  
**pour un café revendicatif !**